



**université PARIS-SACLAY**

## **ACCESSIBILITÉ NUMÉRIQUE POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP : BONNES PRATIQUES**

Dans le cadre de la 27ème semaine européenne pour l'emploi des personnes en situation de handicap (SEEPH) sur la thématique « La transition numérique : un accélérateur pour l'emploi des personnes en situation de handicap ? », nous vous proposons de revenir sur les bonnes pratiques pour rendre le numérique accessible à tous et toutes.

Le numérique occupe une part importante de notre quotidien. Il permet une meilleure accessibilité de tous à l'information, au travail, aux nouveaux outils numériques et tend à s'imposer comme universel.

Dans le monde de l'emploi, les avancées numériques répondent de plus en plus aux différents besoins des personnes en situation de handicap.

**A travers le Schéma directeur handicap l'université s'est engagée à accroître l'accessibilité numérique pour plus d'équité et de réussite de chacune et chacun au sein de notre communauté universitaire.**

Combien de courriels recevez-vous par jour ?

Combien de documents envoyez-vous ?

Combien de personnes en situation de handicap sont susceptibles de consulter vos envois ?

**Et si on les rendait accessibles ?**

### **Comment ?**

- » Utiliser une police de caractères sans empattements (arial, calibri, opensans,...) et une taille minimale de 12.
- » Utiliser des couleurs suffisamment contrastées (pas de jaune sur fond blanc par exemple).
- » Ne pas justifier le texte.
- » Ne pas utiliser l'italique.
- » Ne pas oublier les majuscules ACCENTUÉES pour une bonne compréhension des mots.

Il est important de respecter quelques règles pour rendre les informations lisibles et accessibles à tous. Nous vous conseillons vivement de prendre en considération les règles de l'accessibilité numérique dans votre quotidien.

### **Pourquoi ?**

- » Pour répondre aux besoins du plus grand nombre de personnes.
- » Pour faciliter la communication écrite et fluidifier les échanges.

» Pour améliorer le bien-être des usagers et agents, et le maintien dans l'emploi des agents et futurs agents.

## Webinaire

Webinaire : "Un numérique inclusif : pourquoi et comment ? L'accessibilité numérique pour tous aujourd'hui !"

Jeudi 23 novembre 2023 de 13h à 14h sur Teams

Pour aller plus loin :

- » Travailler avec son handicap à l'UVSQ
- » RQTH : Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé
- » Semaine européenne pour l'emploi des personnes en situation de handicap (SEEPH)
- » Pour plus d'information : [saeph@uvsq.fr](mailto:saeph@uvsq.fr)